



# CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du 2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

## AVIS

### A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

L'Institution de Prévoyance Sociale Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS) de COTE D'IVOIRE lance un (01) appel d'offres ouvert portant sur :

#### « LE CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR L'ENRÔLEMENT DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS (TI) ET LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS SOCIALES DES TI DEJA IMMATRICULES »

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts) désireuses de soumissionner, sont priées de s'acquitter des frais de retrait du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **50 000 F CFA non remboursable**, au siège de l'IPS-CNPS sis à l'immeuble « La Prévoyance », rue du commerce, Abidjan Plateau du **09 août au 20 septembre 2023**.

A la suite du paiement, le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des entreprises exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée par celles-ci.

Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email [suiviao@cnps.ci](mailto:suiviao@cnps.ci), un lien d'accès à l'environnement de dépôt des soumissions contenant les dossiers :

- DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.
- et
- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises par voie électronique à la CNPS au plus tard le **20 septembre 2023 à 12 h 00**, délai de rigueur à l'endroit spécifié.

L'ouverture des offres se fera **en conférence virtuelle**.

La date, l'heure et le lien seront communiqués aux soumissionnaires pour leur participation.

Pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires pourront contacter la CNPS à l'adresse email [suiviao@cnps.ci](mailto:suiviao@cnps.ci).

**LA DIRECTION GENERALE**